

**Johnson & Johnson répond à l'audience du 10 décembre 2019 du Hearing Of The Subcommittee On Economic And Consumer Policy, Committee On Oversight And Reform, U.S. House Of Representatives (Sous-comité de la politique économique et des consommateurs, Comité de surveillance et de réforme, Chambre des représentants des États-Unis)**

Le 10 décembre 2019, le sous-comité de la politique économique et des consommateurs, le comité de surveillance et de réforme, la chambre des représentants des États-Unis ont tenu une audience concernant « l'examen des carcinogènes dans le talc et les meilleures méthodes de détection d'amiante ». À la lumière des questions et des déclarations à l'audience, Johnson & Johnson fournit ces renseignements au public.

**Comment Johnson & Johnson procède-t-elle à l'essai de son talc esthétique pour s'assurer qu'il est sécuritaire?**

Johnson & Johnson utilise une série de méthodes d'essai parmi les meilleures de l'industrie, notamment celles de la FDA récemment appelée « les techniques les plus sensibles disponibles ». Johnson & Johnson prend soin à chaque étape de son processus de s'assurer que le talc cosmétique utilisé dans ses produits n'est pas contaminé par l'amiante. Au moment où les allégations sont apparues pour la première fois, la société a demandé à un certain nombre d'établissements indépendants, de laboratoires et d'universités de tester son talc. Ces institutions comprennent la FDA des États-Unis, la Harvard School of Public Health, le MIT, l'hôpital Mount Sinai, McCrone Associates et l'Université Cardiff, entre autres, et ces essais ont confirmé que les produits cosmétiques de Johnson et de Johnson étaient exempts d'amiante.

**Le Dr William Longo a témoigné à l'audience. Qui est-il?**

Le Dr Longo est un témoin payé dans des cas de litiges pour les avocats du demandeur. Son laboratoire a gagné des dizaines de millions de dollars en témoignant pour les demandeurs dans le cadre de litiges au sujet de l'amiante. Environ 95 % du temps, le Dr Longo témoigne en cour au nom des demandeurs. Cependant, tous les tribunaux n'ont pas réagi favorablement à son témoignage. Certains tribunaux ont déclaré que les méthodes du Dr Longo manquaient de rigueur scientifique et que ce sont « de la fausse science », ses études sont « pseudo-scientifiques au mieux » et son témoignage est « malhonnête, il n'est pas crédible ni soutenu par toute communauté respectable de scientifiques ».

Avant de commencer à témoigner contre Johnson & Johnson, le Dr Longo a juré sous serment qu'il était « très familier » avec la question de l'amiante dans le talc cosmétique et que cette présence n'était rien sauf une « légende urbaine ». En d'autres termes : du folklore dont les gens parlent mais qui n'est pas fondé sur une réalité tangible. Il a témoigné à plusieurs reprises qu'il n'a détecté aucun amiante dans le talc cosmétique. Dans un autre cas, il a témoigné : « Nous l'avons examiné mais n'en avons pas trouvé. » Pas plus tard qu'en 2010, le Dr Longo a déclaré que le talc provenant d'autres endroits que New York était « propre ». Johnson & Johnson ne s'est jamais procuré de talc cosmétique de New York. Pourtant, ce n'est que lorsqu'il est payé pour témoigner contre Johnson & Johnson que le Dr Longo déclare le talc contaminé par l'amiante.

**Le Dr Longo a parlé de la méthode de séparation de liquides lourds pour tester l'amiante. S'agit-il d'une nouvelle technique?**

Non. Le témoignage du Dr Longo (la méthode de préparation de séparation de liquides lourds) est une manœuvre de diversion. Cette méthode n'est ni nouvelle ni secrète. La technique est connue dans la communauté scientifique depuis des décennies. Dès les années 1970, des experts indépendants, y compris des scientifiques de la FDA, ont rejeté la technique pour son manque de fiabilité et son incapacité à détecter le type d'amiante le plus répandu : le chrysotile. *En fait, aucun organisme de réglementation n'a adopté la technique de séparation de liquides lourds du Dr Longo.*

**Le Dr Longo a déclaré que les essais sans la méthode de séparation de liquides lourds ne sont pas suffisamment sensibles pour détecter régulièrement l'amiante dans le talc. Est-ce exact?**

Non, c'est faux. L'expert de Johnson et de Johnson, Matthew Sanchez, peut constater les mêmes éléments que le Dr Longo. Dr Sanchez a également trouvé des particules minérales d'amphibole dans les *mêmes flacons* que ceux de la poudre pour bébé de Johnson *sans utiliser* la séparation de liquides lourds. Bien qu'ils puissent constater les mêmes éléments, le Dr Sanchez a démontré que ces particules minérales ne sont pas de l'amiante. Il s'agit de variétés beaucoup plus courantes de certains minéraux non asbestiformes. La sensibilité n'est **pas** le problème. Le problème consiste à caractériser avec précision ce qui est détecté.

Le Dr Longo a affirmé à l'audience que 65 % des flacons de talc cosmétique Johnson & Johnson qu'il a testés étaient positifs à l'amiante. Il interprète mal les particules minérales qu'il trouve. Le Dr Longo a témoigné que si l'un de ses « analystes qui mènent l'essai voit un fragment de clivage amphibole non asbestiforme » d'une certaine taille et forme (c.-à-d. pas de l'amiante), « l'analyste le comptera comme une structure d'amiante ».

### **Le Dr Jacqueline Moline a témoigné à l'audience. Qui est-elle?**

La Dre Moline est une témoin payée dans des cas de litiges pour les avocats du demandeur. Son témoignage a changé depuis qu'elle a commencé à témoigner contre la marque Johnson & Johnson. Avant d'être payée pour témoigner contre Johnson & Johnson, la Dre Moline a reconnu que les études sur les mineurs et les meuniers exposés à de grandes quantités de talc n'ont pas permis de constater que ces derniers étaient exposés à un risque accru de contracter des maladies liées à l'amiante, y compris le mésothéliome. Ces études ont démontré que ces mines ne contiennent pas d'amiante, y compris des mines qui fournissaient à Johnson & Johnson son talc. À présent, lors de son témoignage contre Johnson & Johnson, la Dre Moline affirme que ces études étaient inadéquates.

### **La Dre Moline a déclaré qu'il n'y avait aucune différence pour la santé entre les minéraux asbestiformes et non asbestiformes. Est-ce juste?**

Non, c'est faux. De nombreux scientifiques respectés ont conclu que les traces de minéraux non asbestiformes ne présentent aucun risque pour la santé.

- L'OSHA est un organisme gouvernemental américain qui est responsable d'assurer la sécurité au travail. L'organisme a annoncé en 1992 que son règlement sur l'amiante exclura des amphiboles non asbestiformes en raison du manque « de preuves substantielles pouvant conclure que... [elles] présentent le même type ou l'ampleur d'effets sur la santé que l'amiante. »
- L'United States Geological Survey ("USGS") stipule que « lorsqu'il s'agit de risques pour la santé », il « importe que si une amphibole est asbestiforme » et que « les données probantes disponibles appuient une conclusion selon laquelle l'exposition aux fragments de clivage non asbestiforme n'est pas susceptible de produire un risque important de développer une maladie liée à l'amiante ».
- Le National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) (Le volet scientifique et de recherche de l'OSHA) a de même déclaré que « les minéraux non asbestiformes ne sont pas « amiante » ou « minéraux d'amiante », et seule « l'exposition aux fibres des minéraux d'amiante » est liée de manière crédible aux effets néfastes sur la santé dans les études épidémiologiques.

### **Le Dr Rod Metcalf a témoigné à l'audience. Qui est-il?**

Le Dr Metcalf est un témoin payé dans des cas de litiges pour les avocats du demandeur. Il possède une expérience générale en géologie, mais son témoignage ne concernait pas spécifiquement le talc de Johnson & Johnson.

### **Que le Dr Metcalf a-t-il déclaré quant à savoir si le talc peut être exempté d'amiante?**

Le Dr Metcalf a rejeté la suggestion selon laquelle « le talc ne peut pas être sans amiante de façon fiable. » Et tout en reconnaissant que les dépôts de talc peuvent être exempts d'amiante, il n'a fourni aucune information spécifique aux mines d'où Johnson & Johnson s'est réellement approvisionné auparavant ou s'approvisionne actuellement.

### **Qu'est-ce que les scientifiques et organismes indépendants ont déclaré au sujet des mines d'où J&J s'est approvisionné?**

De nombreux scientifiques et organismes indépendants ont conclu que les mines d'où Johnson & Johnson s'est approvisionné au Vermont et en Italie ne contiennent pas d'amiante. Par exemple :

- Le NIOSH et la Harvard School of Public Health ont évalué la mine du Vermont de Johnson & Johnson et ont conclu que « l'analyse par le NIOSH, qui comprenait l'analyse au microscope pétrographique, la microscopie électronique à transmission et la diffraction des rayons X avec balayage par étapes, n'a pas révélé la présence d'*amiante* dans ces échantillons. » Ils ont également reconnu que « des études datant du début des années 1900 ont démontré que les dépôts de talc du Vermont ne contiennent *pas d'amiante*. »
- L'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH) a déclaré qu'il n'y avait pas d'amiante dans les mines talc de Johnson & Johnson du Vermont et d'Italie.
- L'International Agency for Research on Cancer (IARC) a conclu que « le type de talc utilisé à des fins esthétiques aux États-Unis ne contient pas de niveaux détectables d'amphibole, y compris d'amiante ».

### **Certains témoins semblaient suggérer que les documents internes de Johnson & Johnson ont démontré des essais positifs pour l'amiante. À quoi ont-ils fait référence?**

Les témoins des demandeurs abusent et dénaturent régulièrement le contenu des documents internes de Johnson & Johnson. Parfois, les résultats des essais sont cités à l'effet que l'on y trouve des minéraux amphiboles non asbestiformes, qui ne sont pas de l'amiante. Parfois, les résultats des essais sont cités et proviennent de sources jamais utilisées pour les produits cosmétiques à base de talc de Johnson & Johnson. D'autres fois, des documents sont cités concernant des échantillons intentionnellement enrichis d'amiante pour évaluer les procédures d'essai. Et parfois, les documents qui sont cités indiquent que de l'amiante est censé s'y trouver, mais se sont ensuite révélés inexacts.

### **Pourquoi le PDG de Johnson & Johnson, Alex Gorsky, a-t-il témoigné?**

M. Gorsky est chef de la direction de Johnson & Johnson et, dans ce rôle, il est responsable de la surveillance générale des 264 entreprises opérationnelles de la Société dans 60 pays. Comme on pourrait s'y attendre pour diriger une entreprise multinationale, M. Gorsky n'est pas impliqué dans le processus de prise de décisions au quotidien concernant les produits cosmétiques et s'appuie sur les autres pour le tenir informé, au besoin. Sur cette question d'une telle spécificité et complexité (les meilleures méthodes d'essai pour le talc) il s'appuie régulièrement sur l'expertise des scientifiques et d'autres experts en la matière.

L'audience a porté sur des questions hautement techniques et scientifiques. Par exemple, un géologue a témoigné au sujet des termes et des concepts hautement spécifiques connus des géologues, notamment de l'altération hydrothermique des protolithes, du méosomatisme et des protolithologies de carbonate.

Compte tenu de l'orientation de l'audience, Johnson & Johnson a proposé que deux autres témoins plus appropriés y comparaissent : Dr Matthew Sanchez et Mme Kathleen Widmer. Le Dr Sanchez a obtenu un baccalauréat ès sciences, une maîtrise ès sciences et un doctorat en géologie. Il est extrêmement expérimenté dans l'essai de la poudre pour bébé de Johnson; sa société a testé le talc de Johnson & Johnson depuis plus d'une décennie. Kathleen Widmer est une cadre supérieure directement responsable des produits de consommation de l'Amérique du Nord, y compris la poudre pour bébé de Johnson. Le sous-comité a refusé les deux témoins.

### **Johnson & Johnson a-t-elle coopéré avec le Congrès?**

Oui. Pendant près d'un an, Johnson & Johnson a coopéré avec le sous-comité sur l'innocuité des cosmétiques, notamment en fournissant des exposés, des soumissions écrites et des documents. Plus tôt cette année, en réponse à la demande de documents et d'informations du sous-Comité sur une grande variété de sujets (notamment compris l'amiante, les méthodes d'essai de l'amiante, les résultats des essais, les chiffres des ventes, les supports marketing, etc.) Johnson & Johnson a fourni près de 10 000 pages de documents Johnson & Johnson a également proposé de fournir plus de 300 000 pages supplémentaires de documents liés aux essais sur le talc. Johnson & Johnson répond actuellement aux demandes supplémentaires du sous-comité après l'audience et produira des documents et des pièces supplémentaires au sous-comité. Johnson & Johnson reste déterminée à collaborer avec tous les membres du Congrès pour résoudre ces problèmes de politique publique importants.

### **Johnson & Johnson a-t-elle coopéré avec la FDA?**

Oui. Johnson & Johnson a travaillé de façon constructive et coopérative avec la FDA et continuera de le faire. Le 16 octobre 2019, Johnson & Johnson a été informée par la FDA que, pour la première fois, elle avait détecté de l'amiante dans un seul flacon de poudre pour bébé de Johnson. Cette seule constatation contraste fortement avec les milliers d'essais effectués au cours des 40 dernières années qui ont confirmé que le talc cosmétique de Johnson & Johnson ne contient pas d'amiante, y compris les propres découvertes de la FDA au cours de la même période, y compris en septembre 2019. Néanmoins, par prudence, Johnson & Johnson a volontairement rappelé le lot en question.

Parallèlement, Johnson & Johnson a immédiatement entamé un examen rigoureux et approfondi de la question. Johnson & Johnson a retenu les services de deux laboratoires tiers pour accélérer un grand nombre d'essais du lot rappelé de la poudre pour bébé Johnson. Au cours de l'enquête, un total de 155 essais ont été effectués par les deux laboratoires à l'aide de quatre méthodes d'essai différentes sur les échantillons provenant du même flacon testé par le laboratoire que la FDA a utilisées, le lot rappelé de la poudre pour bébé de Johnson, ainsi que trois lots fabriqués avant le lot rappelé et trois lots fabriqués après le lot rappelé. Tous les résultats confirment qu'il n'y a pas d'amiante dans le talc de Johnson & Johnson.

Johnson & Johnson a fait part de son enquête exhaustive de plus de 2 100 pages auprès de la FDA qui a énuméré spécifiquement les causes internes et externes possibles qui pourraient mener à sa conclusion. Ces problèmes incluaient, par exemple, les incohérences chronologiques dans le rapport du laboratoire embauché par la FDA qui suggère que la contamination croisée peut se produire pendant la préparation des échantillons. Johnson & Johnson espère travailler en collaboration avec la FDA pour aller au fond de ces divergences.

[Pour accéder aux documents justificatifs, cliquez ici.](#)